



Passage chez le notaire pour régler soulte

Par **NICOLAS40**, le **28/06/2012** à **00:39**

Bonjour,
en union libre et en cours de separation je fais les demarches aupres de ma banque pour reprendre le credit à mon nom (montant soulte en commun accord avec mon ex).

Dans un mois, nous avons rv avec le notaire pour notifier la desolidarisation de melle au credit et le rachat des parts par mes soins, et je lui regle sa soulte rubis sur l'ongle (sans prêt)le jour même.

Sous combien de temps puis-je l'imposer de partir de la maison ?

Merci d'avance